

## Chiens errants

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que leurs animaux sont sous leur responsabilité et que nous ne voudrions pas avoir à sévir pour des cas de chiens errants sur la commune.

La loi n°99-5 du 6 janvier 1999 précise qu'est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Nous comptons sur la compréhension de chacun dans le souci du respect de tous et du bien vivre ensemble.

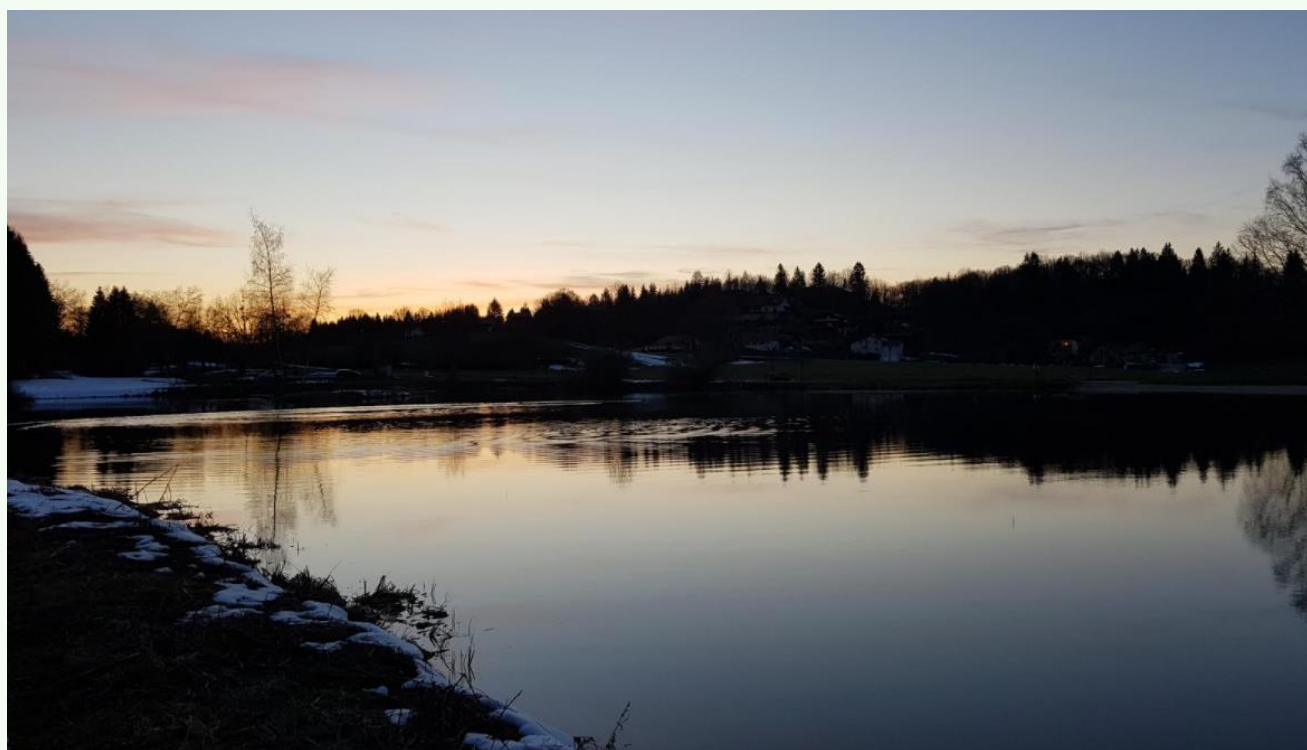
## Informations diverses

Déchetterie mobile sur la commune : Samedi 24 avril 2021 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Les collectes des déchets ménagers les jeudis 13 mai et 11 novembre 2021 seront assurées.

Pour rappel le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 mètres aux abords des entrées et sorties des écoles, dans les emprises des arrêts, abris et zones d'attente de transports en commun conformément à l'Arrêté préfectoral du 25.03.2021.



# LE POIZAT - LALLEYRIAT

## Des nouvelles de la Commune n°2

Chers habitants,

J'ai le regret de vous annoncer que j'ai démissionné de mes mandats de 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire et de conseillère municipale.

Cette décision, longuement réfléchie, a été difficile à prendre et est entièrement motivée par des raisons strictement personnelles.

En effet, depuis les élections, des évolutions dans ma vie professionnelle et personnelle ne me permettent plus d'assurer ces fonctions.

Certains seront compréhensifs, d'autres m'en voudront et seront tentés de spéculer sur la situation.

J'assumerai les conséquences et je peux vous affirmer que j'ai assuré l'exercice de ces mandats avec engagement et dans le souci de préserver les intérêts de la commune.

Le chantier de la salle polyvalente va redémarrer, le calendrier pour le déploiement de la fibre est respecté, les démarches pour faire évoluer le PLUiH, autant que faire se peut, ont été faites, bref, de nombreux dossiers que j'ai vraiment eu plaisir à travailler collectivement avec le Maire, les Adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal.

Chacun a désormais pris ses marques, acquis les notions de base et les compétences nécessaires pour évoluer dans l'environnement des collectivités territoriales.

Je ne m'inquiète pas sur les capacités de l'équipe municipale pour assurer la bonne gestion raisonnée et raisonnable de la commune.

Merci au Maire, à mes collègues Adjoints et à tous les Conseillers Municipaux pour cette expérience partagée très constructive, dans l'intérêt général de la commune du Poizat-Lalleyriat

Fabienne Richard

Bonjour à tous,

Un grand merci à Fabienne Richard pour son investissement sans faille pour l'intérêt général, avec un apport compétent et solide dans les affaires de la commune. Nous regretterons bien son départ et nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de ses engagements !

Le Maire  
Bernard Lensei

## Salle polyvalente

---

Après une longue période, de nombreux échanges et de négociations, un consensus vient d'être trouvé par les différentes parties prenantes du sinistre. Les travaux vont donc reprendre de manière imminente.

Aux termes des concertations, il a été retenu une solution de dépose de la charpente résille existante pour la mise en place d'une structure d'arbalétriers en bois lamellé collé.

L'ensemble des travaux est pris en charge par les parties prenantes ainsi que les frais engendrés par la commune en raison du désordre et du retard de livraison, à l'exception des frais d'avocat.

Nous espérons que le chantier se terminera dans de bonnes conditions avec pour objectif de pouvoir utiliser la salle polyvalente au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## Finances

---

L'analyse Financière 2020, communiquée par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) intégrant notamment l'impact des emprunts signés en 2019, fait ressortir une aggravation de la situation.

La capacité d'autofinancement nette par habitant reste en dessous de la moyenne départementale ou nationale (21€ contre, respectivement, 100 € ou 89 €).

L'endettement par habitant est actuellement supérieur à la moyenne départementale ou nationale (1,641 € contre 694 et 566 €).

L'encours de la dette sur la CAF (capacité d'autofinancement) est de 6,03 (moyenne nationale : 3,44). Le fonds de roulement est de 253 €/hab (480 € pour la moyenne départementale et 476 € en moyenne nationale).

L'année 2021 s'annonce compliquée et les projets seront vus à minima.

## Personnel communal

---

Ce début d'année 2021 est synonyme de changement au regard de l'évolution du personnel communal.

En effet, Erwan Pichon, adjoint technique, a demandé sa mise en disponibilité pour 6 mois pour des raisons personnelles. Afin de compenser son absence, un appel à la candidature a été réalisé un contrat à durée déterminée a été conclu avec Gérald Besson.

Par ailleurs, Pascale Donini, secrétaire de mairie, prendra sa retraite à la fin de l'année 2021.

Un appel à candidature a également été réalisé. Après plusieurs d'entretiens, la candidature de Patricia Labry a été retenue. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux arrivants !

## Commerce ambulant

---

Depuis le 28 février 2021, le commerce de Marie Popizz a pris place tous les dimanches de 11h00 à 17h00 devant la mairie annexe du Poizat. Il s'agit d'un camion à pizzas proposant également un plat du jour.

Pour tous renseignements : 06 22 15 22 70

Nous vous rappelons également qu'Éric SABOUL propose des pizzas au Replat tous les jeudis soir, réservations au : 07 81 68 12 13



## Jours et horaires d'ouverture de la mairie au public

---

Actuellement, la mairie est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, avec prise de rendez-vous possible en dehors des heures d'ouverture et à la convenance du public.

La prise de rendez-vous permet de préparer les sujets à traiter et d'être plus efficient.

## Lieux d'affichage d'information

---

Il existe sur notre commune plusieurs panneaux d'affichages permettant de vous transmettre des informations tels que les comptes rendus des conseils municipaux. Ils se situent à la mairie de Lalleyriat, à l'École du Poizat, au lavoir du Replat, sous l'abri bus face à la brasserie de l'Étincelle aux Granges et au Burlandier.

En complément, le site Internet ainsi que les panneaux lumineux sont mis régulièrement à jour avec les informations à transmettre.

<https://www.lepoizat-lalleyriat.com/>